

# PONGISTIC EVENTS



# OPEN ESPALION

20  
23

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 MAI 2023  
GYMNASE INTERCOMMUNAL, 12500 ESPALION



# Règlement

- **Article 1 : Organisation**

La compétition a lieu le samedi 6 et dimanche 7 mai 2023 à Espalion (Aveyron).

[Gymnase Intercommunal d'Espalion, Av. de Saint-Pierre, 12500 Espalion.](#)

Samedi 6 mai : ouverture de la salle à 10h et début de la compétition à 13h.

Dimanche 7 mai : ouverture de la salle à 7h45 et fin de la compétition à 18h.

Les inscriptions seront closes le mardi 4 avril 2023.

La compétition est organisée par Pongistic ! *Le top du ping en Occitanie.*

Les règlements fédéraux seront strictement respectés.

La compétition se déroulera au meilleur des 5 manches de 11 points.

Les joueurs(es) évolueront dans un gymnase de 24 tables.

Les balles de la compétition seront de la marque Butterfly R40+ 3\*.

- Article 2 : conditions de participation et déroulement des deux épreuves

**Attention nous clôturerons les inscriptions à 16 délégations, afin d'être en mesure de respecter les horaires et d'accueillir les équipes participantes dans les meilleures conditions.**

**Le samedi 6 mai : Compétition par équipe**

Équipe de 6 joueurs(es) par délégation.

Qui peut s'inscrire :

- ⇒ Clubs, entente de clubs, comités départementaux, entente de comités départementaux, ligues, délégations étrangères.

**La compétition est une épreuve individuelle par équipe (délégations)**

⇒ 6 catégories et donc 6 tableaux (**U9G/U9F/U11G/U11F/U13G/U13F**) :

- Minimes Garçons-U13G (nés entre le 01/01/2010 et le 31/12/2011)

- Minimes Filles-U13F (nées entre le 01/01/2010 et le 31/12/2011)

- Benjamins-U11G (nés entre le 01/01/2012 et le 31/12/2011)

- Benjamines-U11F (nées entre le 01/01/2012 et le 31/12/2013)

- Poussins-U9G (nés en 2014 et après)

- Poussines-U9F (nées en 2014 et après)

⇒ Équipe incomplète possible (minimum 4 joueurs(euses))

⇒ Sur classement possible d'une catégorie. Un poussin peut jouer en benjamin mais pas en minime.

⇒ Une fille pourra éventuellement jouer en garçons. L'inverse n'est pas possible

⇒ Il y aura des poules de (8, 10 ou 12) selon les catégories et ensuite un tableau avec tous les matchs de classement

⇒ Les joueurs(euses) sont assuré(e)s de jouer beaucoup de matchs

Les classements pris en compte seront ceux de début avril 2023 afin de coller au mieux à la réalité.

L'organisateur se réserve le droit de dédoubler les catégories en fonction du nombre d'inscrits (exemple en benjamins avec un tableau B1 et un tableau B2).

La compétition sera officielle avec un coefficient 0,5 pour le classement (quand les Français se jouent entre eux).

## **Le dimanche 7 mai : Compétition par niveau**

### **Compétition individuelle :**

Les joueurs sont répartis par groupe mixte de 8 à 10 participants, dans une poule unique.

Les groupes seront effectués à la suite des résultats du samedi et des classements des participants.

- **Article 3 : Challenge et récompenses**

Un challenge est mis en place pour valoriser les meilleures délégations :

- ⇒ Les points sont marqués en fonction du résultat dans chaque tableau : 1 point pour le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie, 2 points pour le deuxième ...
- ⇒ L'équipe qui a le moins de points gagne le challenge.
- ⇒ Les équipes incomplètes se verront attribuer le maximum de points dans la ou les catégories où ils sont absents : exemple si une équipe vient sans minimes garçons et qu'il y a 14 participants inscrits dans ce tableau, l'équipe se verra attribuer 15 points.
- ⇒ Les 3 premiers du challenge seront récompensés.
- ⇒ Les 3 premiers de chaque tableau individuel du samedi et du dimanche seront récompensés.

- **Article 4 : Conditions financières**

- ⇒ Forfait A : hébergement + compétition à 150€ par personne du vendredi repas du soir au dimanche repas du midi
- ⇒ Forfait B : hébergement + compétition à 90€ par personne du samedi soir au dimanche repas du midi
- ⇒ Forfait compétition (sans hébergements) C : 25€ par joueur et 15€ par coach
- ⇒ Repas individuel : 15€
- ⇒ Chambre individuelle : supplément de 30€ par personne.

**La date limite de pré-inscription est fixée au Jeudi 30 mars 2023**

**Un chèque ou virement de 200€ est demandé au moment de la pré-inscription  
(Ce montant sera déduit de la facture finale)**

- **Article 5 : Juge arbitrage**

La compétition est placée sous la direction d'un Juge Arbitre National. Le présent règlement peut être modifié par le Juge Arbitre en cas de nécessité. Pour tout litige sportif, un jury d'appel sera constitué de la Présidente de la ligue Occitanie ou de son représentant, du Juge Arbitre et du responsable de l'organisation.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive régionale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

- **Article 6 : tirage au sort**

Le tirage au sort de la compétition a lieu le vendredi 5 mai 2023 à 19h, gymnase intercommunal d'Espalion.

- **Art 7 : autres**

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Une buvette sera à votre disposition dans le gymnase.

Les règles sanitaires concernant le COVID devront être respectées (mesures en vigueur)

Pour tout point non prévu au présent règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table

***Art 8 : renseignements***

Paul MARTINEZ : paul.martinez@loctt.fr

Florian MAILLARD : florian.maillard@loctt.fr

Nathalie FORTUNY : nathalie.fortuny@loctt.fr